

Recouvrement de trois quarts des crédits octroyés

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4099 - Jeudi 16 février 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Plus d'un millier de poussins brûlés et trois incendies de maison

Page 24

Dans la rue, les stades, les écoles et les domiciles

«La violence s'est propagée partout», s'alarme le président de l'Aforem

Page 4

Coupable de bonnes relations avec la Russie

Par Mohamed Habili

Une particularité des Etats-Unis d'aujourd'hui, c'est qu'il n'est pas bon pour un enfant du pays, à plus forte raison s'il est politique, et plus encore s'il fait partie de la nouvelle administration, d'être soupçonné ne serait-ce que d'être en bons termes avec la Russie. La démission forcée de Michael Flynn, le conseiller pour la sécurité nationale de Donald Trump, à peine un mois après l'entrée en fonction de celui-ci, en est la parfaite illustration. L'incident en dit long par ailleurs sur le type d'opposition que les adversaires de la nouvelle administration comptent déployer pour les quatre années à venir. De quoi Michael Flynn s'est-il donc rendu coupable pour mériter d'être limogé en quelque sorte séance tenante, dès lors qu'un journal, démocrate en diable, a révélé qu'il avait caché quelque chose à ses supérieurs concernant ses échanges avec l'ambassadeur russe, les jours précédant l'intronisation de Trump ? Est-ce d'intelligence avec une puissance ennemie ? De trahison, par conséquent ? Non, bien sûr, parce que si tel était le cas, il ne s'en tirerait pas à si bon compte, avec une simple démission ? D'une incompétence, aux conséquences incalculables alors ? Même pas. En fait, d'une inconvenance. Il lui est reproché d'avoir pris une liberté avec le protocole. Ce que les démocrates appellent une violation de la loi américaine, dont tout laisse penser qu'elle n'a jamais été appliquée, et que du reste ils n'ont pas osé spécifier.

Suite en page 3

Les ministres candidats du FLN ne vont pas démissionner

La candidature de Sellal s'éloigne

- Bensalah appelle à une participation massive aux législatives



P.D.R.



Le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, plébiscité hier membre du bureau du Conseil de la national aux côtés d'autres sénateurs, a laissé la voie au doute sur la candidature du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux législatives du 4 mai prochain. Lire page 3

Hydraulique à Béjaïa

Des mesures pour améliorer la gestion de l'eau

Page 2

Théâtre d'Azzaba

Coup d'envoi aujourd'hui des journées Azzedine-Medjoubi

Page 13

Hydraulique à Béjaïa Des mesures pour améliorer la gestion de l'eau

L'AUGMENTATION de la capacité de production d'eau potable dans la wilaya afin d'alimenter les foyers en h24 et l'irrigation de surfaces agricoles plus importantes et mettre fin aux fuites par le renouvellement des réseaux AEP et l'installation du système de télégestion, sont autant de points sur lesquels s'est penché récemment le conseil de wilaya présidé par le wali et pour lequel une délégation du ministère des Ressources en eau avait fait le déplacement. Lors du conseil de wilaya tenu le 5 du mois courant, des décisions ont été prises avec les responsables centraux du ministère des Ressources en eau. Après examen de la situation du secteur, notamment celui de l'alimentation en eau potable sachant qu'une autre délégation est attendue à Béjaïa pour l'examen du domaine des réseaux d'assainissement, il a été décidé de «lancer un bon nombre d'opérations de nature à mettre à niveau d'abord le secteur qui enregistre un énorme retard», a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya. C'est ainsi que l'Algérienne des eaux a été chargée du lancement de l'extension de la station de traitement du barrage de Tichi-Haf pour un volume supplémentaire de 100 000 M³/J pour la prise en charge de l'AEP des communes du sud de la wilaya et les extensions projetées le long du couloir de la Soummam. Il a été décidé aussi de prendre en charge de la réhabilitation de la conduite Ø700 mm alimentant Béjaïa à partir de la source de Bordj Mira à l'intérieur de l'Oued Aguerioune sur 5 km, la réhabilitation de la conduite de la rue Tifraoui (arrière-port) et la déviation de la conduite Ø600 mm située à l'intérieur de l'aéroport. Une commission technique de suivi du projet de réhabilitation, subdivisée en 4 lots pour 23 secteurs. Elle est composée de la DRE, ADE, ONA, APC, Sonelgaz, PTT et DTP. Elle veillera à la sécurité du chantier, assistance à l'entreprise et à la remise en état. L'ADE est chargée d'accélérer la procédure de transfert de gestion de cinq communes dont le dossier a reçu l'aval de sa tutelle, comme elle a été invitée à lancer le diagnostic des communes, surtout des chefs-lieux, gérées par les régies communales en vue de transférer leur gestion à l'ADE. Pour sa part, «l'administration centrale du MREE devrait intégrer à l'avenir sur ses programmes centralisés la prise en charge de la station de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 100 000 M³/J, la réalisation du barrage de Laâzib Timizar pour l'AEP de 4 communes de l'ouest de la wilaya». Ceci par la réalisation d'une station de traitement de l'eau du barrage Ighil Emnda pour l'AEP de Kherrata, le financement à court terme des opérations d'amélioration de l'AEP à travers les communes dans le cadre du FNE, estimé à 1,2 milliard de dinars et à moyen terme à 1,3 milliard de dinars dont 300 millions de dinars destinés à la réhabilitation, le développement et équipement des forages existants. Il est prévu aussi «la réévaluation de deux opérations intitulées : réalisation des ouvrages aval du système d'AEP du couloir Tichi Haf-Béjaïa (3^e tranche) et la réalisation de l'AEP des 06 communes sud de la wilaya : Tazmalt, Béni Mèlikèche, Boudjéllil, Ighram, Ait R'zine et Ighil-Ali. Le directeur central de l'AEP du ministère des Ressources en eau a décidé de prendre contact avec les ministères de l'Habitat et des Finances pour examiner l'inscription des opérations en faveur des nouveaux pôles urbains en réalisation à Oued Ghir, notamment sur un programme spécial. Les besoins en AEP et en assainissement de ces pôles sont respectivement estimés à 6 milliards et 7,5 milliard de DA.

Hocine Cherfa

Programme de renforcement des capacités du secteur L'Algérie choisie comme pôle pour le tourisme en Afrique

■ Au regard du saut qualitatif enregistré en matière d'élaboration des systèmes statistiques dans le secteur du tourisme, l'Algérie a été choisie comme pôle pour abriter le programme de renforcement des capacités des pays de la région nord et ouest de l'Afrique.

Par Louiza Ait Ramdane

Le programme ambitieux qui sera couronné en 2019 par la tenue d'une rencontre régionale pour la présentation et l'évaluation de ses résultats contribuera au renforcement de la formation et de la qualification en matière de tourisme, explique le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri. Le programme qui s'étend sur trois années (2017/2019) vise à assurer la «formation d'un groupe d'experts dans le domaine de la méthodologie statistique recommandée par les Nations unies». Nouri, qui présidait le lancement officiel du programme de l'Organisation internationale du tourisme (OIT) de renforcement des capacités statistiques des pays de la région souligne, à ce propos, «la place dont jouit l'Algérie aux plans africain, arabe et méditerranéen dans le domaine touristique» ce qui nécessite, selon lui, davantage d'efforts avec l'ensemble des partenaires pour réaliser une destination touristique algérienne qui répond aux exigences du tourisme mondial.

Le ministre estime que «la statistique officielle dans le



domaine touristique représente un facteur essentiel pour améliorer le système de données de tous les pays afin de doter les administrations publiques et le secteur économique d'informations exactes, notamment en ce qui a trait à la situation démographique, sociale, économique et culturelle dans le cadre du développement durable du tourisme». «Il est important pour les pays de la région nord et ouest de l'Afrique de procéder au développement de leurs systèmes statistiques en adéquation

avec les recommandations de l'OIT du tourisme, en observant le respect des règles fondamentales établies par le comité des statistiques des Nations unies pour mettre au point un système informatique efficace», dira encore le ministre.

Enumérant les projets d'investissement en cours de réalisation dans le secteur du tourisme, le premier responsable du secteur fera remarquer qu'«ils dépassent les 560 projets touristiques parmi les projets enregistrés au nombre de 1 600». Cela implique «le ren-

forcement de la formation et la qualification de la main-d'œuvre et l'amélioration des services en fonction de la demande du client», poursuit-il.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'OIT, Taleb Errifai, a réitéré l'engagement de l'organisation à consolider le partenariat et la coopération avec l'Algérie pour donner un départ sûr au secteur du tourisme et l'aider par conséquent à édifier une destination touristique d'excellence. Le même responsable insiste sur «l'importance d'instituer une plateforme de travail solide pour renforcer l'investissement et intensifier la coopération avec les pays voisins dans les différents domaines». De son côté, la directrice du programme pour l'Afrique à l'OIT a mis l'accent sur la mise au point d'un programme avec l'objectif de renforcer les capacités statistiques des pays de la région, annonçant l'application de celui-ci au niveau d'ateliers de travail sur une période de trois années en vue de consolider les compétences des personnels des administrations publiques nationales dans les domaines de tourisme, des bureaux nationaux des statistiques et des banques centrales.

L. A. R.

Dispositifs de création d'emplois via l'ANSEJ

Recouvrement de trois quarts des crédits octroyés

En vue de respecter les délais d'engagement pour les remboursements de crédits contractés dans le cadre des dispositifs, la plupart des bénéficiaires ont honoré leurs dettes en 2016. Ainsi, 76% du total des crédits octroyés au niveau national durant la même période ont été recouverts, a indiqué, à Tlemcen, Mourad Zemali, DG de ce dispositif. L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a pu recouvrer en 2016 les trois quarts des microcrédits octroyés à travers tout le territoire national, a affirmé, à Tlemcen, son directeur général, M. Zemali. S'exprimant en marge du congrès constitutif du bureau de wilaya de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, il a indiqué à la presse que l'opération d'octroi de crédits se poursuit. Un programme d'aide aux jeunes et d'insertion professionnelle qui est toujours à la disposition de ces derniers. Pour ce qui est du reste des

bénéficiaires de crédits Ansej qui n'ont pas encore remboursé le crédit, le premier responsable de l'organisme a précisé que cela revient à plusieurs raisons, dont celle liée à la demande de rééchelonnement qui se fait généralement à l'amiable entre le jeune et l'administration. Selon, M. Zemali, les sommes recouvrées ont permis de financer, l'an dernier, 55% des nouveaux projets d'investissement. Un taux qui sera augmenté dans un proche avenir pour assurer à l'Ansej une autonomie financière sans recourir au Trésor public. Concernant toutefois les rumeurs colportées récemment selon lesquelles des poursuites judiciaires seraient intentées à l'encontre de bénéficiaires de crédits Ansej n'ayant pas pu concrétiser leurs projets, ils ne représentent que 10%, a souligné, le même responsable, ajoutant que 25% de cette catégorie activent encore en dépit des difficultés rencontrées. «Les

services de l'Ansej tentent de les accompagner et de les aider à relancer leurs entreprises et rééchelonner leurs dettes», a-t-il fait savoir.

Jeunes ayant enfreint la loi : près de 2 000 dossiers transférés en justice en 20 ans

Evoquant le nombre de ceux qui ont vendu leurs matériels et orienté le soutien de l'Etat à d'autres fins, il ne dépasse pas 2 000 jeunes sur une période de 20 années, a déclaré le directeur général de l'Ansej. Leurs dossiers ont été transférés à la justice, a-t-il précisé. M. Zemali a fait remarquer, au passage, une baisse du nombre de projets financés due à la tendance de l'Ansej d'exiger la qualité et la compétence professionnelle et a gelé le financement de certaines activités non prometteuses. Pour rappel, l'Ansej procède, avant l'agrément d'un projet, à

une étude technique de faisabilité prenant en considération la satisfaction des exigences, la saturation du marché, le savoir-faire du demandeur et le domaine d'investissement. Les jeunes universitaires et les diplômés des centres de formation représentent 82% des bénéficiaires en 2016, a-t-il relevé. Par ailleurs, le président de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs, Hamel Kheireddine, a expliqué que sa structure défendait les droits et les intérêts des petites et moyennes entreprises. «Elle se veut être un trait d'union entre ces entreprises et les autorités concernées pour soulever les préoccupations des jeunes entrepreneurs et dégager des solutions», a-t-il mentionné. A ce propos, il a rappelé que le nombre de demandes d'adhésion à cette fédération atteint actuellement 52 000 à travers le pays.

Yacine Djadel

Les ministres candidats du FLN ne vont pas démissionner

La candidature de Sellal s'éloigne

■ Le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, plébiscité hier membre du bureau du Conseil de la nation aux côtés d'autres sénateurs, a laissé la voie au doute sur la candidature du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, aux législatives du 4 mai prochain.



Ph./D. R.

Par Nacera Chenafi

Dans une déclaration à la presse en marge de l'installation, hier, des nouveaux membres des structures du Conseil de la nation, Ould Abbas a affirmé qu'il n'y a aucun «flou» concernant ses déclarations sur la question relative à la candidature de Sellal aux prochaines législatives comme tête de liste de la capitale. Il expliquera qu'«un ministre dirige un secteur, tel que les travaux publics ou l'enseignement supérieur, peut s'absenter deux mois du fait qu'il se retire durant la période de candidature, laissant la gestion du secteur au secrétaire général de son département par intérim». Cependant,

le cas du Premier ministre est différent car il «dirige un gouvernement qui représente l'Etat et il est lié au grand patron qui l'a désigné». Il faut comprendre par là que la candidature de Sellal aux prochaines législatives dépend du Président Bouteflika. Mais ce n'est pas tout, car Ould Abbas ajoute en réponse à une question : «Si le président n'accepte la candidature, il sait ce qu'il fait et il n'est pas possible de laisser le gouvernement sans chef». Toutefois, il ajoute que Sellal est libre de déposer sa candidature d'ici le 4 mars prochain mais c'est une «discussion entre lui (Sellal) et celui qui l'a désigné».

Interrogé sur le statut des ministres du FLN notamment

l'usage des moyens de l'Etat, Ould Abbas est ferme sur ce point et affirme qu'«il n'y a pas de super candidats au FLN», rappelant les explications de Abdelouhab Derbal, président de la Haute commission de surveillance des élections, qui avait affirmé le respect de la loi concernant l'interdiction d'utilisation des moyens de l'Etat durant la campagne électorale. «Le FLN a montré une transparence irréprochable, l'égalité comme principe des droits de l'homme», a-t-il défendu. Toutefois, il a expliqué que les ministres du FLN candidats aux législatives ne vont pas démissionner du gouvernement mais vont juste se retirer dans la période de candidature. Pour rappel, huit ministres sur 14 ont

postulé pour les prochaines législatives. Il s'agit de MM. Boudjemaa Talai, Abdelmalek Boudiaf, Aicha Taguabou, Ghania Edalia, Abdelkader Ouail, Abdelouhab Nouri, Chelghoum Abdesselam et Tahar Hadjar. Il est à noter qu'après les législatives, la désignation du gouvernement revient au président de la République, c'est à lui de rappeler les ministres à leur poste ou non. Concernant le tri des candidatures, sachant que le FLN a reçu plus de 6 000 dossiers, Ould Abbas a rassuré que l'opération se terminera dans six jours avec la sélection qui a démarré depuis deux jours au niveau de la Commission nationale d'étude des candidatures.

N. C.

Bensalah appelle à une participation massive aux législatives

«Des parties veulent s'ingérer dans les affaires internes de l'Algérie»

Le renouvellement annuel des responsables des structures de la chambre basse du Parlement a été une occasion pour son président, Abdelkader Bensalah, d'appeler les Algériens à une participation massive aux prochaines législatives comme une réponse «aux parties qui veulent s'ingérer dans les affaires internes de l'Algérie». Dans une allocution prononcée hier, à l'occasion du renouvellement annuel des responsables des structures du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a évoqué les prochaines élections législatives en soulignant que même si cet événement à «l'air ordinaire et vient en application du contenu de la Constitution», mais du fait que cette élection intervient selon lui «dans les conditions que connaît le pays et les défis et enjeux qu'il affronte», ces élections vont être «une phase et un événement important, du fait qu'elles interviennent après des amendements très

importants et des lois ordinaires et organiques d'extrême importance qui viennent dans le cadre de différentes loi des réformés déjà adoptés», a-t-il estimé.

La question de la participation des électeurs a été évoquée par Bensalah qui estime qu'il faut participer à instaurer «un climat positif à travers la sensibilisation des citoyens pour participer aux prochaines législatives avec un taux élevé», rappelant que le vote est un droit est un devoir en même temps. «Il s'agit une position nationale et de citoyenneté», a-t-il ajouté. Selon Bensalah, c'est travers une «large» participation que les Algériens vont donner une «leçon à ceux qui travaillent en cachette ou d'une manière dévoilée contre le pays et sèment le doute sur ses positions, des parties extérieures connues, des parties qui mettent ses jours-ci, les élections sous la loupe afin de chercher des issues pour s'ingérer dans les affaires nationales et internes».

Pour le président du Conseil de la nation, ces pratiques sont montrées par «les écrits en manque d'objectivité, ou dans la fuite des contenus de rapports imaginaires et non fondés sur notre pays, ses réformes, ses réalisations économiques et sociales et je dis qu'elles doutent dans son avenir prometteur», a-t-il encore mis en garde.

En réponse à ces parties que Bensalah ne cite pas, «on leur dit, et à ceux qui sont à l'intérieur et qui doutent de la noblesse du processus, ils n'ont qu'à revoir leurs analyses et corriger leurs lectures sur la situation du pays».

Dans ce contexte, il a souligné que l'Algérie, sous l'égide du Président Bouteflika, s'apprete à organiser des élections législatives qu'elle voudrait être réussies avec toutes les normes et prépare toutes les conditions pour cela. Soulignant que les membres du Conseil de la nation à travers leurs partis sont en pleine préparation des élections, ils

vont donner «une dynamique» à la campagne électorale et la «diversité» dans les débats sur la scène politique, ajoutant que cette pratique est «principale» dans l'exercice politique et démocratique basé sur l'acceptation des avis et des programmes. Il a émis le souhait que tout le monde respecte «l'éthique et les principes de la concurrence loyale» concernant la campagne électorale. Il est à noter que le Conseil de la nation a adopté la composante du nouveau bureau. Le nouveau bureau est composé de Djamel Ould Abbas, M^{me} Rafika Kesri du tiers présidentiel, Zoubir Touafchia et Bouhafis Houbad du groupe parlementaire du FLN, et de Abdelkrim Slimani du groupe parlementaire du RND. Après le plébiscite de la composante du nouveau bureau, les membres ont procédé à l'installation des nouvelles commissions permanentes.

N. C.

LA QUESTION DU JOUR

Coupable de bonnes relations avec la Russie

suite de la page Une

Le crime du conseiller à la sécurité, c'est d'avoir abordé avec l'ambassadeur russe la question des sanctions contre la Russie, et donc de leur possible levée, puis d'avoir omis ce détail dans son rapport à qui de droit, le tout s'étant produit avant que le nouveau président ne prenne officiellement ses fonctions. Ainsi donc, il aurait été irréprochable s'il avait fait exactement la même chose, mais après l'intronisation de Trump, y compris donc dans l'hypothèse où il n'aurait pas tout dit à ses supérieurs. La réalité, c'est que les démocrates n'ont toujours pas digéré la victoire de Donald Trump sur leur candidate Hillary Clinton, et qu'apparemment ils ne s'y feront jamais. Maintenant que Flynn est tombé, les voilà qui insinuent qu'en fait il avait tout dit à ses supérieurs de ses échanges avec l'ambassade russe, et que par conséquent ce sont ces derniers qui mentent. Leur opposition à Trump est différente de celle qui serait normale dans une démocratie établie comme celle des Etats-Unis. Deux jours à peine après sa défaite, Hillary Clinton annonçait à ses supporters qu'ils n'attendraient pas longtemps avant de la voir se lancer à nouveau à la conquête de la Maison-Blanche. Impossible de dire plus clairement que le nouveau président n'est pas appelé à rester en poste la longueur d'un mandat présidentiel, c'est-à-dire quatre ans. Qu'il serait renversé bien avant cela. Or rien de ce qui se passe aujourd'hui sur la scène politique américaine n'est en contradiction avec cette prédiction. Un mois ne s'est pas écoulé depuis que Trump est entré à la Maison-Blanche qu'ils ont réussi à le faire se séparer d'un de ses plus importants collaborateurs, à lui faire peur par conséquent. Pour eux en effet, s'il a sacrifié Flynn, c'est que celui-ci est innocent. C'est que le coupable est Trump lui-même. Mais coupable de quoi ? De rien, ou plutôt de ce qu'il y a de pire à leurs yeux : de prétendre nouer les meilleures relations avec la Russie. Au lieu de se préparer à la guerre contre elle. Cela bien entendu, ce n'est pas encore pour eux l'heure de le dire tout net. D'autant qu'ils ont quelque chose de plus urgent à faire : obtenir la destitution de Trump.

M. H.

Dans la rue, les stades, les écoles et les domiciles

«La violence s'est propagée partout», s'alarme le président de l'Aforem

■ Le professeur Mustapha Khiati qui intervenait, hier, sur les ondes de la Radio nationale a tiré la sonnette d'alarme sur l'accroissement de la violence dans notre société. Selon le président de l'Aforem, la violence s'est propagée «partout, dans la rue, les stades, les écoles et jusque dans les domiciles».

Par Meriem Benchaouia

Le phénomène de la violence s'accroît de plus en plus et ne cesse de prendre de l'ampleur, n'épargnant aucune frange de notre société. On ne compte plus le nombre de faits divers consacrés chaque année à l'usage de la force. Malgré une législation renforcée et la multiplication des campagnes de prévention, la violence sous ses aspects multi-formes reste un fléau en Algérie. Le professeur Mustapha Khiati qui intervenait, hier, sur les ondes de la Radio nationale a tiré la sonnette d'alarme sur l'accroissement de la violence dans notre société. Selon le président de l'Association pour la promotion de la santé et de la recherche scientifique (Aforem), la violence s'est propagée «partout, dans la rue, les stades, les écoles et jusque dans les domiciles». Le dernier bilan établi par les services de sécurité donne des sœurs froides. Pas moins de



PH.D.R. causes liées à plusieurs facteurs, comme le cumul psychologique de plusieurs années de stress durant la décennie terroriste». Il y a également, ajoute-t-il, «le transfert de familles vers de nouveaux logements» qui crée des situations nouvelles. Citant l'exemple des quelque 1 million d'enfants qui ont eu à subir la violence du terroriste islamiste durant les années 90, et dont environ, signale-t-il, 50 000 ont bénéficié d'un suivi psychologique, le président de l'Aforem observe que cette prise en charge permet de réduire la violence, mais «ne peut pas l'effacer». Par ailleurs, Mustapha Khiati s'est félicité que certains aspects, tel celui de l'accès à un logement de plus d'un million de familles, aient permis d'améliorer le cadre de vie des gens, il n'en regrette pas moins qu'ils n'aient pas été accompagnés de structures culturelles, sportives, sociales et d'écoute laissant entrevoir des risques latents et «plus graves» encore de violence. M. B.

17 000 jeunes âgés entre 13 et 18 ans sont jugés annuellement pour des crimes de sang. Se basant sur des statistiques «effarantes» du ministère de l'Education nationale, il a rappelé qu'en 2014 pas moins de 40 000 cas de violence dans les écoles, opposant notamment des élèves ou bien ces derniers

à leurs enseignants, ont été recensés. Comme il a fait état de 7 300 cas de violence contre les femmes signalés en 2015 qui est passé à 8 400 autres en 2016. «Il y a une violence extrême qui n'a jamais été enregistrée», a-t-il dit. Pour lui, les traumatismes de la période sanglante qui a endeuillé l'Algérie durant les années 1990

est la principale cause de la violence. «Les traumatismes psychologiques de cette sinistre période n'ont pas encore été traités au plan psychologique», a indiqué Khiati. Il a expliqué, dans ce sens, que cette violence observée aujourd'hui est due à «une conjonction de raisons qui sont multiples, un croisement de

Produits alimentaires et ciment

Les prix à l'import en baisse

Les prix à l'importation par l'Algérie des produits alimentaires et agroalimentaires ont connu une baisse généralisée sur les onze premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015, selon le ministère du Commerce. Dans la catégorie des céréales, les prix à l'importation ont reculé à 306 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-32% par rapport à la même période de 2015), à 193 usd/t pour le blé tendre (-20,6%) et à 186 usd/t pour le maïs (-6,5%). De son côté, le prix d'achat des poudres de lait s'est établi à 2 312 usd/t (-17,7% par rapport à la même période de 2015). Quant au prix à l'importation de sucre roux, il a été enregistré une augmentation à 410 usd/t (+16,5%), tandis que les prix des huiles brutes ont maintenu leur tendance baissière (allant de -0,13% à -7,4%) sauf pour l'huile brute de coco (+16%) et d'autres huiles alimentaires brutes (+20,6%). Pour la catégorie des produits d'épicerie, une augmentation des prix moyens à l'importation a été observée pour les pâtes alimentaires (+7,4%), le lait infantile (+2,1%), les cafés

torréfiés (+14,8%) et le thé (+7,02%). Par contre, les prix à l'importation du triple concentré de tomate ont reculé à 829 usd/t (-28%), le concentré de tomate à 1 104 usd/t (-13%), le double concentré de tomate à 1 327 usd/t (-8,6%), les cafés non torréfiés à 2 160 usd/t (-5,4%), le riz à 538 usd/t (-2,2%). Par contre, le prix du sucre blanc a grimpé à 522 usd/t contre 504 usd/t, soit une augmentation de 3,6% par rapport à la même période de 2015. Pour les légumes secs, des baisses ont été observées pour les haricots secs à 1 064 usd/t (-8%) et les pois secs à 580 usd/t (-17,1%). En revanche, les prix à l'importation ont augmenté pour les pois chiches à 1 420 usd/t (+33,3%) et les lentilles à 1 085 usd/t (+13%). Quant à l'ail, il a été importé à 1 809 usd/t contre 1 126 usd/t, soit une hausse de 60,7%. Pour les viandes et poissons, les prix ont reculé pour les viandes bovines réfrigérées de 8,2%, pour celles congelées de 9,1% et pour les poissons congelés de près de 3%. Par ailleurs, pour le ciment, son prix moyen a baissé à 64 usd/t contre 72 usd/t

(-11,1%). Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait sont au nombre de 18 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (42% des importations globales), la France (16,3%), l'Argentine (11,3%), la Pologne (8,2%) et l'Uruguay (7%). Pour les huiles alimentaires brutes, la quasi-totalité des quantités importées a été réalisée par six principaux opérateurs dont une société privée qui demeure en première position avec 57,2% de la quantité totale importée. En matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en assurant 82,2% du total importé, suivie par un autre opérateur qui assure plus de 8% des importations globales. Quant au sucre blanc, il est à noter que près de 65% de la totalité des quantités importées ont été réalisées par huit entreprises dont l'une d'elles a assuré plus de 30% des quantités importées. Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs sont au nombre de sept avec près de 33% du total des importations.

Bananes et pommes : plus de 193 millions dollars d'importations

En ce qui concerne les fruits frais, il a été importé pour près de 142 millions usd de bananes durant les 11 premiers mois de 2016 (contre 162 millions usd sur la même période de 2015), et pour 51,1 millions usd de pommes (contre 92,6 millions usd). En ce qui concerne les fruits frais, les pommes ont été importées à 823 usd/t (+18%) et les bananes à 708 usd/t (-3,8%).

La facture a été de 34,1 millions usd pour les amandes (contre 36,3 millions usd), de 17,8 millions usd de raisins secs (contre 23,8 millions usd) et de 5,3 millions usd d'abricots secs (contre 6,1 millions usd), alors que les importations des pruneaux secs ont stagné à 10,57 millions usd. Il est, par ailleurs, constaté que la facture de l'ail importé est passée à 21 millions usd (contre 12,81 millions usd).

Samia D.

Logement AADL 1

Examen de 296 recours

Un total de 296 recours relatifs à la situation familiale des souscripteurs au programme de logements location-vente «AADL 2001-2002» ont été examinés, donnant lieu à 173 recours acceptés et 123 rejetés, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Selon la même source, les recours acceptés concernent quatre catégories. Il s'agit pour la première (10 dossiers)

des souscripteurs qui se sont mariés après l'opération d'actualisation de leurs dossiers et pour la deuxième (128 dossiers) des souscripteurs divorcés avant l'actualisation des dossiers. La troisième catégorie concerne les souscripteurs non mariés (32 recours) précise la même source qui ajoute que tous les cas ont été confirmés par le ministère de l'Intérieur. La quatrième catégorie des recours acceptés (3 dos-

siers) concerne des veuves de souscripteurs décédés avant l'opération d'actualisation. Par ailleurs, le ministère a précisé que les recours rejetés (98 cas) concernent deux catégories. Pour le premier cas, il s'agit de souscripteurs qui se sont mariés avant l'opération d'actualisation et qui n'ont pas déclaré leur nouveau statut lors de l'actualisation des dossiers ce qui constitue, selon la même source, «une

fausse déclaration». Le second cas concerne 25 souscripteurs qui ont fait une «fausse déclaration» en attestant être divorcés après l'actualisation de leurs dossiers alors qu'ils étaient toujours mariés. Le ministère de l'Habitat affirme que l'opération d'étude des recours se poursuit, précisant que les résultats seront annoncés dans les prochains jours. Ces dossiers concernent particulièrement les souscrip-

teurs qui possèdent des logements de type F2, ceux qui ont des revenus qui dépassent le seuil requis, ceux âgés de plus de 70 ans, ceux concernés par la loi de mise en conformité des constructions et les célibataires. La commission des recours présidée par le secrétaire général du ministère est chargée d'examiner les dossiers au cas par cas, précise le communiqué. R. N.

Selon le ministre saoudien du Commerce

Le climat des affaires en Algérie favorise les investissements

■ Le ministre saoudien du Commerce, Madjid Ben Abdallah Al Qasabi, a affirmé, mardi soir à Alger, que le climat des affaires en Algérie était favorable aux investissements, appelant les hommes d'affaires de son pays à saisir les opportunités offertes de partenariat avec leurs homologues algériens, notamment dans les secteurs stratégiques.

Par Safia T.

«Plusieurs opportunités s'offrent à la coopération bilatérale, nous avons perçu un nouveau modèle et un climat d'affaires encourageant que nous allons exploiter au profit de notre partenariat», a soutenu le responsable saoudien à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène. M. Qasabi, dont la visite à Alger s'inscrit dans le cadre de la tenue, aujourd'hui, de la 12^e session de la commission mixte algéro-saoudienne, a été reçu par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb. Le responsable saoudien a indiqué que plusieurs secteurs économiques intéressaient les opérateurs des deux pays. Il a cité les industries pétrochimiques, l'agriculture, les industries pharmaceutiques, le transport maritime et le tourisme. M. Al Qasabi a exprimé le vœu



de des projets communs seraient retenus dans le cadre des entretiens autour de ces domaines. Quatre accords de partenariat entre des entreprises

privées des deux pays, dans les domaines de la médecine, du tourisme et de l'exportation ont été adoptés mardi par le Conseil des affaires algéro-saoudien. Le premier accord porte sur la création en Algérie d'une joint-venture spécialisée dans la maintenance et le suivi technique des infrastructures hôtelières et touristiques entre la société Iris (industrie électronique et électroménager) et la société saoudienne Morgan. Quant au deuxième accord, il porte sur la création en Algérie d'une joint-venture spécialisée dans l'exportation des fruits et légumes entre la société Nafaa boissons et la société saoudienne Agat. Dans le domaine de la santé, la signature de deux mémorandums d'entente est prévue entre le Centre de diagnostic médical et la société saoudienne El Kasbi, le premier portera sur un partenariat en matière d'équipements médicaux et le deuxième sur la gestion des établissements hospitaliers via des solutions informatiques. Ces accords seront signés aujourd'hui en marge de la 12^e commission mixte algéro-saoudienne, a-t-on appris

auprès de Riadh Ammour, vice-président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), coorganisatrice du conseil d'affaires avec le Conseil des chambres de commerce saoudien. Une cinquantaine d'hommes d'affaires représentant plusieurs domaines, notamment le commerce, le tourisme, les services et le bâtiment, ont pris part à cette réunion, visant à créer «des projets de partenariat bénéfiques pour les entreprises des deux pays et promouvoir l'investissement au niveau des relations politiques unissant les deux pays», a indiqué M. Ammour. A cet effet, le président du Conseil d'affaires, du côté saoudien, Raed al Mazroue, a réitéré sa demande relative à l'ouverture d'une liaison maritime directe entre l'Algérie et l'Arabie saoudite en vue de faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays et baisser les coûts logistiques. La coopération économique entre l'Algérie et l'Arabie saoudite demeure très faible, a indiqué le responsable saoudien, précisant que le volume des investissements ne dépassait pas 2 millions de dollars, en dépit des atouts importants des deux pays dans différents domaines, notamment en agriculture, industrie, médecine et tourisme. A noter que le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Arabie saoudite a atteint en 2016 près de 654 millions de dollars, avec une balance commerciale en faveur de l'Arabie saoudite. Les deux pays aspirent à augmenter le volume de ces échanges et des investissements à près de 15 milliards de dollars au cours des dix prochaines années.

S. T./APS

Salem K.

Alimentation

Les instruments de contrôle de la qualité, thème d'une rencontre à Alger

L'utilisation des instruments de contrôle de la qualité, notamment les valisettes, dans le contrôle des produits alimentaires a été au centre d'une journée d'étude organisée par la direction du Commerce de la wilaya d'Alger. La rencontre visait à «renforcer et améliorer les capacités techniques des agents de contrôle en matière d'investigations sur le terrain et la généralisation de l'utilisation de la valisette dans le contrôle de routine», a indiqué le ministère du Commerce sur son site Internet. Cette journée d'étude à laquelle ont pris part 210 inspecteurs de la répression des fraudes relevant des 13 inspections territoriales de contrôle et 6 inspections aux frontières, relevant de la direction du Commerce d'Alger, s'inscrit dans le cadre de la stratégie pour l'amélioration de

l'efficacité du contrôle. Il convient de rappeler que 250 valisettes ont été acquises dans le cadre du programme de modernisation de l'outil de contrôle initié par la direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes, constituant ainsi un renforcement conséquent du potentiel déjà existant. La valisette d'inspection, étant un moyen rapide et efficace pour la détection de la fraude, est constituée de dix-sept instruments d'analyse et de mesure couvrant une large gamme d'analyses de produits alimentaires. Ces outils contribuent à l'amélioration de l'efficacité de l'action de contrôle, en effectuant des tests simples et rapides permettant notamment un gain de temps important, en moyen de transport et en réactifs par rapport au cas de prélèvement effectué et

acheminé au laboratoire à des fins d'analyses. Cette rencontre a permis, d'une part, une maîtrise de l'utilisation des instruments de mesure et d'analyse sur le terrain et, d'autre part, l'uniformisation de l'approche et de la méthode de contrôle au profit des inspecteurs de la répression des fraudes, explique la même source. Les communications présentées ont porté sur les aspects réglementaires liés à l'utilisation de la valisette d'inspection, la présentation des 17 instruments de mesure et d'analyse avec leurs modalités d'utilisation, le suivi, la maintenance et le calibrage de ces instruments et le bilan d'utilisation des instruments de mesure au niveau de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger au titre de l'année 2016.

Etats-Unis

Des analystes prévoient la fin du pétrole bon marché

La hausse attendue de la demande pétrolière mondiale va donner un coup de main à l'Opep pour stabiliser le marché, ont indiqué des analystes aux Etats-Unis, prédisant la fin du pétrole bon marché. La demande mondiale de brut devrait enregistrer en 2017 des taux de croissance supérieurs à la moyenne dans un contexte d'expansion économique en Chine et en Inde, qui va aider à maintenir les prix au dessus des 50 dollars le baril cette année, ont relevé des consultants chez Energy Aspects Ltd, interrogés par l'agence bloomberg. Selon les mêmes analystes, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a le mérite de redresser les prix en procédant à des coupes dans la production mais le facteur de la hausse de la consommation mondiale devrait davantage aider l'Opep à stabiliser le marché. «La demande mondiale devrait

surprendre en 2017», ont ils prévu. «En mettant l'accent sur les coupes dans la production de l'Opep et sur la réponse du schiste américain, peu (d'analystes) ont prêté attention à la croissance exponentielle de la demande», a déclaré Amrita Sen, analyste en chef du secteur pétrolier à Energy Aspects. «En fait, la demande est en plein essor», a-t-elle constaté. La demande de carburants, qui a poussé les prix de pétrole vers le bas les deux dernières années, s'est redressée à des niveaux jamais atteints depuis cinq ans, relève les analystes, citant en cela le dernier rapport de l'Agence internationale de l'Energie (AIE). D'ailleurs, l'AIE qui conseille la plupart des grandes économies sur les politiques énergétiques, a prédit que les facteurs stimulant qui ont soutenu le pétrole bon marché n'ont actuellement plus d'effet sur les cours.

L'AIE a revu à la hausse son estimation de croissance de la demande mondiale d'un tiers par rapport aux prévisions précédentes à 1,7 million de barils/jour en 2016 et à 1,4 million de barils/jour en 2017 comparés à la moyenne de 1 million enregistré durant les dix dernières années. «Une demande plus forte que prévu devrait aider à rééquilibrer le marché», a déclaré Jason Bordoff, directeur du centre de politique énergétique mondiale relevant de l'université de Columbia. «Un climat plus froid, les prix bas, les projections de croissance plus fortes pour les économies émergentes comme la Chine et l'Inde sont à l'origine de la hausse de la demande», a-t-il expliqué. Pour autant, il a relevé que la progression de la demande est «encore modeste» en tenant compte des excédents de l'offre sur le marché. La consommation «est toujours confrontée à

des difficultés à moyen terme, à mesure que les économies émergentes consomment les carburants de façon plus efficace», a noté Jason Bordoff. En attendant, la reprise réelle de la consommation, le marché observe une «véritable accélération dans la fabrication» en Asie, où «la classe moyenne urbaine consomme voracement» l'énergie. Mais l'effet de ces tendances économiques sur les cours n'est pas aussi clair que la baisse de production décidée par l'Opep. Le marché pétrolier reste pour l'instant focalisé sur les actions de l'Opep et des ses partenaires, a déclaré Spencer Welch, directeur des marchés pétroliers et de l'aval chez IHS Markit. «La demande est une partie importante de l'équation», mais il semble «qu'elle a été négligée par le marché et les analystes», a-t-il estimé.

R. E.

Bouira

Les autorités mobilisent les investisseurs pour booster le développement local

■ Les autorités locales de la wilaya de Bouira ont réitéré leur volonté d'accompagner les opérateurs économiques et porteurs de projets en vue de booster l'investissement et le développement local à Bouira, où une vingtaine de dossiers ont déjà été validés.



Ph. > D. R.

Par Hatem D.

« Nous sommes déterminés à vous accompagner dans notre démarche visant à booster l'investissement et le développement local dans cette wilaya en vous garantissant toutes les facilitations nécessaires », a lancé le wali Mouloud Chérifi à une trentaine d'investisseurs et opérateurs économiques invités à une rencontre tenue au siège de la wilaya. Chargée de suivre de très près cet important dossier, une commission, installée au niveau du cabinet du wali, a traité et examiné 134 demandes d'investissement et n'a validé que 20 dossiers jusqu'à présent, selon les statistiques fournies par le premier responsable de la

wilaya lors de cette réunion à laquelle étaient également présents les directeurs de l'exécutif. « Nous avons validé 20 dossiers d'investissement pour une superficie foncière de 195 000 m², soit plus de 19 hectares, et ce au niveau notamment de la zone industrielle de Sidi Khaled, la zone d'activité de Bir Ghablou, Hachimia et Bechloul », a précisé le même responsable. Ces pro-

jets touchent essentiellement aux domaines de l'agroalimentaire, aux services et à l'industrie ainsi qu'à l'agriculture, a-t-il ajouté. Pour accélérer les procédures administratives, un guichet unique avait déjà été installé au niveau de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac), appelé à se réunir avec les investisseurs chaque dimanche pour leur expliquer les démarches et leur faciliter les procédures d'obtention de permis de construire, a assuré M. Chérifi. Le premier magistrat de la wilaya a demandé à ce guichet unique et à la Duac de lui établir chaque semaine des rapports de suivi portant sur l'évolution des différents dossiers d'investissement et ce, en vue d'œuvrer ensemble à la levée des contraintes freinant l'avancement des projets. « Il faut être au rythme de la dynamique de développement enclenchée par les pouvoirs publics ces dernières années à travers la wilaya et tout le pays », a insisté M. Chérifi devant les investisseurs. Par ailleurs, d'autres mesures ont été prises par le premier responsable de la wilaya afin de mettre en valeur tout le foncier industriel de Bouira. Dans ce cadre, les autorités ont lancé une opération pour la révision des instruments d'urbanisme, le plan d'occupation des sols (POS), ainsi que le plan directeur d'aménagement et

d'urbanisme (Pdau) pour pallier à la rareté du foncier industriel à Bouira, Lakhdarria, Sour El-Ghozlane et M'chedallah. « Notre objectif est aussi de trouver une solution efficace à cette incohérence urbanistique », a ajouté le même responsable. « La révision des Pdau et des POS a été décidée dans le cadre des orientations du gouvernement visant à développer et à diversifier un investissement créateur d'emplois et de richesses », a-t-il précisé à ce propos, avant d'inciter les opérateurs économiques à se rapprocher davantage de l'administration en vue de bénéficier de toute l'aide nécessaire. En outre, et selon les chiffres exposés lors de cette rencontre, une dizaine de dossiers ont été validés pour la création de nouvelles zones d'activités de quelque 50 hectares à Djebahia (nord-ouest), à Hachimia (sud), Ain Lahdjar (ouest), M'chedallah (est) et Ain Bessam (ouest), dont les projets sont destinés à la création de petites et moyennes entreprises (PME). H. D./APS

Annaba 20 micro-entreprises bénéficiaires de contrats de sous-traitance

PAS MOINS de 20 micro-entreprises créées à Annaba dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) ont bénéficié de contrats de sous-traitance pour la pose de plus de 15 000 compteurs au profit de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris auprès de cette entreprise. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme de développement de la sous-traitance et de mise à niveau des capacités de l'ADE en matière de gestion de ses ressources et de recouvrement de ses revenus, a précisé la cellule de communication de cette entreprise. Il s'agit de la première phase d'un programme prévoyant l'installation de 40 000 compteurs à des abonnés de l'ADE, notamment dans les nouveaux lotissements et les zones urbaines de la ville d'Annaba et des grandes communes dont El Bouni, El Hadjar et Sidi Amar, est-il souligné de même source. L'ADE s'est aussi dotée d'un programme de requalification de ses ressources humaines dans les domaines de la gestion, de la gouvernance et de la prospective visant à améliorer la qualité de ses prestations et rationaliser ses modes de gestion, a encore précisé la cellule de communication de l'ADE. R. R.

Constantine

Réception prochaine de nouvelles sûretés urbaines à Ali-Mendjeli

Le maillage sécuritaire des unités de voisinage (UV) de la nouvelle ville Ali-Mendjeli de Constantine va être renforcé grâce à la réception prochaine de nouvelles sûretés urbaines, a déclaré le wali, Kamel Abbas. Ces infrastructures vont consolider le réseau des établissements sécuritaires déjà existants, a indiqué M. Abbas qui s'exprimait en marge d'une visite d'inspection des projets de réalisation de plusieurs sûretés urbaines dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli, précisant qu'une fois ces structures mises en service, toutes les UV de ce pôle urbain intégré seront couvertes par le maillage sécuritaire. Au total, sept sûretés urbaines vont être

« incessamment réceptionnées » dans cette nouvelle ville, notamment celles situées à l'unité de voisinage (UV) 15 et (UV) 18, qui sont « fin prêtées » et qui vont être mises en service à partir du mois prochain, après l'achèvement des travaux de raccordement aux réseaux divers, et ceux de l'aménagement extérieur, a-t-on précisé. Les sûretés urbaines implantées dans les UV 2, 5 et 16, dont les travaux de réalisation sont à 80%, vont être réceptionnées, quant à elles, dans « un délai ne dépassant pas trois mois », a-t-on relevé. Le reste des établissements sécuritaires de proximité, à savoir une infrastructure similaire établie à l'UV 20 et une Brigade

mobile de police judiciaire (BMPJ) à l'extension Ouest d'Ali-Mendjeli, dont le taux d'avancement des travaux est de plus de 55%, seront livrés d'ici à la fin de l'année en cours, a-t-on précisé. La réalisation de ces sûretés urbaines de proximité s'inscrit dans le cadre de l'application du programme quinquennal 2014-2019, portant sur le rapprochement du dispositif de sûreté du citoyen, a souligné le même responsable qui a annoncé, par la même occasion, le lancement prochain d'une grande opération de rénovation urbaine qu'il a qualifié de « nouveau souffle pour la nouvelle ville Ali-Mendjeli ».

Lydia O./Agences

Naâma

Distribution de 457 unités d'élevage

Pas moins de 457 unités d'élevage ont été remises à de petits éleveurs des zones stepiques de la wilaya de Naâma dans le but de créer de l'emploi et par conséquent stabiliser la population, a-t-on appris du conservateur des forêts. Ces unités comportent 1 494 têtes d'ovins et 416 vaches laitières remises à de jeunes éleveurs dans le cadre du programme de

renouveau rural s'étalant de 2013 à 2016, a indiqué Ould Youcef Mohamed. Chaque lot de ces unités comprend six têtes ovines ou deux vache selon le choix de l'éleveur sélectionné par une commission de wilaya sur la base de listes établies par les comités d'animation rurale constitués de représentants des services techniques de la Conservation des forêts et des communes. Le

choix est porté sur des familles rurales à bas revenu moyennant une contribution financière symbolique pour obtenir ce lot. Les projets du programme du renouveau rural enregistrent, à Naâma, des taux « appréciables » d'avancement des travaux, a-t-on souligné, signalant que 33 de ces projets ont été lancés depuis 2014 et pris en charge par l'entreprise régionale de génie rural. Des pro-

jets du même programme ont été achevés avec la distribution de 120 unités d'énergie solaire et 150 000 plants d'oliviers à 793 bénéficiaires, en plus de la réalisation de brise-vent sur 135 km, de l'aménagement de pistes dans cinq zones pastorales, de la fixation de 12 hectares de dunes et de la protection des terres agricoles contre l'érosion. L. F.

Situation en Libye

Lamamra appelle la communauté internationale à un «examen de conscience»

■ Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a appelé, à Bruxelles, la communauté internationale à un «examen de conscience» sur la situation en Libye, l'exhortant à prendre les mesures nécessaires afin de favoriser «une solution libyenne».

Par Halim T.

«**L**a communauté internationale doit faire son examen de conscience et voir dans quelles circonstances certains membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont jeté de l'huile sur le feu au lieu de prendre des mesures d'apaisement, d'inclusion et de nature à favoriser une solution», a-t-il déclaré lors d'une conférence internationale de haut niveau sur la médiation. Selon le chef de la diplomatie algérienne, la communauté internationale «a raté l'occasion» de faire une transition pacifique et inclusive en Libye comme l'avait préconisée l'Union africaine (UA) en 2011.

«Malheureusement, nous n'avons pas été suivis, nous avons été isolés par le processus international», a-t-il regretté. Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, les

difficultés «perdurent» en raison de l'absence d'un seul agenda pour le peuple libyen», mais également pour toute la communauté internationale. «Il faut trouver un moyen d'harmoniser toutes les approches», a-t-il préconisé, rappelant que l'action diplomatique de l'Algérie en Libye vise à «encourager une solution libyenne à la crise».

«Nous souhaitons qu'il y ait un agenda unique des Libyens et qu'il soit soutenu par toute la communauté internationale sans qu'il y ait d'agenda concurrent ou conflictuel», a-t-il précisé. La facilitation de l'Algérie consiste, selon le ministre, à «consolider l'accord signé le 17 décembre 2015» et à faire en sorte que si cet accord doit être amendé, «cela se fera de manière consensuelle». Il a mis l'accent, à ce titre, sur la nécessité d'aller vers la «réconciliation nationale» afin que «les Libyens, ensemble, se mettent d'accord sur leur avenir, leurs institutions, leur armée nationale et leurs forces de sécu-



PH: DR

rité». M. Lamamra a estimé que les Libyens doivent pouvoir «aller vers une transition inclusive, puis vers des élections démocratiques sur la base de la nouvelle constitution, en cours d'élaboration». Il a exhorté, dans ce contexte, la communauté internationale à «donner la priorité» à la reconstruction de l'Etat libyen qui constitue, a-t-il dit, «incontestablement» un moyen de lutter «légitimement» contre le terrorisme dans le cadre du respect de

sa souveraineté et de son intégrité territoriale. «Combattre le terrorisme par des interventions militaires en Libye ne fera qu'aggraver le problème», a-t-il prévenu.

Libération de 13 Egyptiens enlevés dans l'est

Treize Egyptiens kidnappés par un des hommes armés dans l'est de la Libye ont été libérés, a

annoncé mardi l'armée égyptienne. Les 13 Egyptiens «avaient été kidnappés par un groupe criminel armé dans la région d'Ajdabiya en Libye», a indiqué le porte-parole de l'armée égyptienne, le colonel Tamer al-Rifaï, dans un communiqué.

Leur libération a été rendue possible grâce à la «coordination avec le commandement général de l'armée libyenne», conclut le texte.

H. T./APS

Décolonisation du Sahara occidental

La CEAS-Sahara réclame le respect des résolutions internationales

La Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui (CEAS-Sahara) a demandé au ministre espagnol des Affaires étrangères, Alfonso Dastis, de saisir l'opportunité de sa visite officielle au Maroc pour demander au roi de «respecter les résolutions internationales relatives à la décolonisation du Sahara occidental». Dans une lettre ouverte adressée au chef de la diplomatie espagnole, la CEAS-sahara a souligné que cette visite du chef de la diplomatie espagnole au Maroc doit constituer une bonne opportunité pour transmettre les

exigences du peuple espagnol qui demande au roi du Maroc de «respecter le droit à l'autodétermination au Sahara occidental, reconnu par l'ONU comme étant un territoire non autonome». La CEAS a également indiqué que «l'Espagne a une dette envers les sahraouis et reste la puissance administrante responsable du processus de décolonisation du Sahara occidental» tout en exigeant par ailleurs et dans une première étape «l'arrêt immédiat de l'exploitation et de l'exportation des ressources naturelles du Sahara occidental conformément à l'arrêt de la Cour de justice

européenne qui dit clairement que l'accord commercial UE-Maroc est inapplicable au Sahara occidental». «Le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire sahraoui et ne sera jamais souverain sur ce territoire», poursuit-on avant de rappeler que «toutes les transactions commerciales au Sahara occidentale sont illégales au regard du droit international et des traités internationaux signés entre autres par l'Espagne». Le gouvernement espagnol et le ministre des Affaires étrangères, Alfonso Dastis, poursuit-on, doivent veiller au respect des droits de l'homme et du droit internatio-

nal au-dessus de «tout intérêts ou pressions» et l'Etat espagnol est dans «l'obligation de mettre fin au processus de décolonisation du territoire sahraoui». «Le prestige international de l'Etat espagnol est en jeu», et cette visite, conclut la même source, est «une bonne occasion pour défendre le droit international et le respect des résolutions des nations unies et l'Union Africaine devant aboutir à la tenue d'un référendum par le biais duquel, le peuple sahraoui décidera librement de son avenir».

Lamia O./SPS

Algérie-Mauritanie

Volonté de renforcer la coopération dans le domaine de la formation professionnelle

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, et le ministre mauritanien de l'Emploi, de la Formation professionnelle et des Technologies de l'information et de la communication, Dia Moctar Malal, ont fait part à Alger de leur «volonté commune» de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de la formation et de l'enseignement technique et professionnel. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'entretien, le ministre mauritanien a salué l'Algérie pour

«l'appui et l'intérêt» qu'elle marque de «façon constante» en matière d'assistance technique en direction de la Mauritanie. Pour sa part, M. Mebarki a indiqué que les deux pays ont convenu de poursuivre la réalisation du programme de coopération en cours et de l'étoffer, en privilégiant, notamment, la formation de formateurs, le jumelage entre établissements de formation et les échanges en matière de programmes pédagogiques. Les deux parties se sont félicitées, par la même occasion, de la signature le 20 décembre

dernier à Alger, d'un mémorandum d'entente dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, en marge des travaux de la Haute commission mixte algéro-mauritanienne. Elles ont exprimé, dans ce cadre, leur volonté commune de donner une «forte impulsion» au programme de coopération en cours, à la faveur du nouveau cadre juridique qui régit les échanges en matière de formation professionnelle entre les deux pays.

APS

Tunisie

Vers une grève des enseignants universitaires le 23 février

Tous les établissements d'enseignement supérieur tunisiens pourront observer une grève nationale le 23 février 2017, suite à l'appel du syndicat de l'Union des enseignants universitaires et chercheurs tunisiens (UJABA). Le coordinateur général adjoint du syndicat, Zied Ben Amor, a indiqué que les professeurs universitaires revendiquent, essentiellement, la révision de la grille d'avancement professionnel, le recrutement de nouveaux enseignants parmi les sans-emploi, l'augmentation de la prime de fonction administrative et la rémunération de tous les efforts supplémentaires non administratifs. Ces derniers concernent l'encadrement sur une base globale, la création d'une subvention pour chaque article de recherche selon son référencement dans le but d'encourager à la recherche, outre l'augmentation de la prime de rendement et l'annulation de la prime de recherche et d'encadrement et son intégration dans le salaire de base des enseignants universitaires.

R. M.

Renault Algérie

Inauguration d'une nouvelle affaire à Beni Merad



Page animée par Ali Zidane

Renault Algérie devra inaugurer aujourd'hui sa 64^e affaire sur le territoire national. Il s'agit de son nouvel agent de distribution agréé SARL Benkiar Auto, dont le showroom est situé au niveau de la Zone d'activité B n°30 Beni Merad, Blida. Il est utile de rappeler que le réseau Renault est le réseau le plus étendu en Algérie, avec cent pour cent de couverture territoriale.

Il compte 63 affaires, 1 500 collaborateurs, tous formés aux standards internationaux de la marque. Leur seule préoccu-

tion, la satisfaction du client. Formation, coaching, accompagnement, tout est mis en œuvre pour que le client soit accueilli, informé et pris en charge dans les meilleures conditions. Le réseau Renault en Algérie, c'est

également des installations identiques dans le respect de la charte, que vous soyez au centre, au sud, à l'est, ou à l'ouest du pays. Vous serez accueilli dans les meilleures conditions avec professionnalisme.

Assurances automobiles

Vers l'indemnisation directe des sinistres



L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) est sur le point de finaliser une convention permettant l'indemnisation directe des sinistres des accidents de voitures, a indiqué, lundi à Alger, son président, Brahim Djamel Kessali.

«Nous travaillons actuellement sur la mise en place d'une nouvelle convention appelée Indemnisation directe des assurés (IDA) qui devra permettre aux assurés contre les dommages et collisions de véhicules d'être indemnisés systématiquement sans que leur cas ne soit l'objet de recours. La signature de la convention entre les compagnies d'assurance devrait se faire avant la fin 2017», a affirmé M. Kessali au Forum d'El Moudjahid consacré au secteur des assurances.

Avec ce futur dispositif, a-t-il poursuivi, il n'y aura plus de recours, tandis que le client sera remboursé au niveau de son agence d'assurance que ce soit pour la partie dommages ou pour la partie responsabilité civile. S'agissant de l'opération d'assainissement des recours cumulés depuis 2010, M. Kessali a avancé que grâce à la convention d'assainissement des recours au coût moyen, 78 000 dossiers ont été assainis à fin 2015 pour un montant global de remboursement de plus de 3 milliards de DA, soulignant qu'il s'agit des dossiers datant des

années 2010, 2011 et 2012.

Quant aux dossiers de 2013, 2014 et 2015, ils sont en cours de traitement grâce à la Convention inter-entreprises de règlement des sinistres automobiles matériels, ayant permis la réduction à moins de 45 jours les délais de remboursement des sinistres inférieurs à 150 000 DA, et à moins de 60 jours des sinistres supérieurs à ce montant.

«Tous ces dossiers devraient être réglés avant d'entamer la phase de remboursement systématique et immédiat des assurés-dommages et collisions en laissant l'assainissement des dossiers se faire a posteriori entre les assureurs eux-mêmes grâce à l'indemnisation directe», a-t-il promis. En 2015, le montant global des règlements de sinistres a atteint 71 milliards de DA, dont 47 milliards de DA pour la seule branche automobile, selon M. Kessali.

Challenge après-vente Renault Trucks

La compétition reprend



L'édition 2017 du challenge après-vente de Renault Trucks, RTEC, vient de débuter. 5 285 candidats issus de 49 pays s'affronteront, jusqu'au mois d'avril, autour d'épreuves théoriques. Les meilleures équipes se rencontreront lors des épreuves pratiques de la grande finale internationale, à Lyon, en mai 2017. L'objectif de cette compétition est de développer les compétences et de valoriser le savoir-faire du réseau de distri-

bution Renault Trucks en matière d'après-vente.

La deuxième édition du challenge RTEC 2017 (Road to Excellence Championship - en route vers l'excellence), dédié à l'après-vente et ouvert au réseau de distribution et de réparation international de Renault Trucks, vient de commencer. 5 285 concurrents, soit 1 421 équipes représentant 49 pays, se sont inscrits aux présélections afin de concourir pour le titre de «Meilleure équipe après-vente Renault Trucks». Cette deuxième édition voit pour la première fois la participation de l'Algérie avec 17 équipes.

RTEC a pour objectif de valoriser le savoir-faire du réseau Renault Trucks en mettant en compétition ses meilleurs professionnels de l'après-vente dans le monde. Au-delà de la compétition qui se déroule par équipe et de son résultat, ce challenge est l'occasion pour les

participants de renforcer leur esprit d'équipe, de confronter leurs expériences d'un pays à l'autre, d'échanger leur savoir-faire et de développer leurs compétences afin de proposer aux clients de Renault Trucks un service d'excellence. «Le challenge RTEC met en lumière la qualité et le haut niveau de formation technique des équipes du réseau Renault Trucks, partout dans le monde. Et cette deuxième édition s'annonce exceptionnelle, puisqu'elle rassemble 2,5 fois plus de participants que la précédente», explique Gilles Clément, senior vice-président après-vente chez Renault Trucks. La compétition se déroule en trois parties : deux manches théoriques, puis une épreuve finale pratique sur les véhicules. Les équipes du réseau Renault Trucks devront tout d'abord répondre à deux séries de trente-cinq questions visant à valider et développer leurs compétences techniques, leur connaissance des outils et des procédures Renault Trucks, mais également la gestion de la relation client. À l'issue de ces épreuves théoriques, les vingt-quatre meilleures équipes se rendront, en mai 2017, à Lyon, berceau de la marque Renault Trucks, afin de participer à une grande finale internationale. Les participants s'affronteront alors autour d'épreuves pratiques, en conditions réelles, dans l'atelier de formation du constructeur.

Industrie automobile Le montage automobile SKD n'est pas viable sans un bon taux d'intégration

UN TAUX d'intégration de 40% représenterait le taux minimal pour rentabiliser l'industrie mécanique en Algérie, mais constitue un objectif plus ou moins réalisable dans les cinq prochaines années, a estimé, lundi à Alger, un chef d'entreprise du secteur. «Le montage automobile SKD n'est pas viable si l'on n'arrive pas progressivement à un taux d'intégration nationale de 40%, car au-dessous de ce taux, il est plus rentable d'importer des véhicules que de les monter en Algérie», a avancé Adel Bensaci, président du cluster mécanique de précision. Quant à l'objectif visé par la création du cluster mécanique, M. Bensaci a expliqué que ce regroupement d'entreprises espérait offrir une alternative locale aux cinq milliards de dollars de pièces de rechange importées par l'Algérie annuellement.

Salon de Genève

Skoda Citigo passe sur le billard

Un an après sa cousine Volkswagen Up!, la petite Skoda passe sur le billard et reçoit un nouveau visage. En revanche, la Citigo n'a pas le droit à une mécanique plus puissante, se contentant toujours de 60 ou 75 ch. Les évolutions esthétiques concernent surtout la face avant. Le capot a été redessiné, avec des nervures plus prononcées. Il mord plus généreusement dans la calandre. Le bouclier intègre une prise

d'air plus large, qui englobe désormais des antibrouillards anguleux. Il n'y a pas d'évolution pour les optiques, qui profitaient déjà de feux de jour à



LED depuis quelques mois. La Citigo cru 2017 reçoit de nouvelles jantes de 15 pouces, une inédite teinte Kiwi Green et propose quelques options de personnalisation (toit et coques des rétroviseurs en noir ou blanc). Il y a peu de modifications dans l'habitacle. Le volant avait déjà été changé lors d'une première petite mise à jour. Cette fois, Skoda précise que l'instrumentation a été revue.

Salon de Genève Audi présente la RS3 Sportback restylée



AUDI PRÉSENTERA au prochain Salon de Genève sa RS3 Sportback restylée avec la toute nouvelle version, du cinq cylindres 2.5 turbo. Pas vraiment un grand changement au niveau esthétique si ce n'est les seules retouches se situant au niveau des feux. A l'intérieur, statu quo également même si l'on notera quand même l'arrivée du fameux Virtual Cockpit sur la compacte. Non, en fait, la vraie évolution se trouve sous le capot, avec ce cinq cylindres qui développe désormais 400 ch (au lieu de 367 auparavant) et permet à la RS3 Sportback de franchir les 100 km/h en 4,1 secondes.

Proche-Orient

Washington inquiète vivement les Palestiniens

■ Les Palestiniens ont vivement réagi hier à la nouvelle position de la Maison-Blanche sur le principe d'une «solution à deux États» pour résoudre le conflit avec Israël, peu avant une rencontre très attendue entre Donald Trump et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.

Par Rosa D.

En annonçant ne plus être arc-boutée sur la solution à deux États, la Maison-Blanche marque une rupture inédite avec ce qui est depuis des décennies la référence de la communauté internationale pour un accord de paix qui mettrait fin à l'un des conflits les plus vieux au monde. La «solution à deux États» prévoit la création d'un État de Palestine qui coexisterait en paix avec Israël. Y renoncer «n'a aucun sens», a réagi Hanane Achraoui, une des dirigeantes de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), quelques heures après qu'un responsable de la Maison-Blanche eut estimé qu'«une solution à deux États qui n'apporte pas la paix est un objectif que personne ne cherche à atteindre». Dénonçant «une politique pas responsable», M^{me} Achraoui a accusé la nouvelle administration américaine «d'essayer de satisfaire la coalition extrémiste de (Benjamin) Netanyahu», qui dirige actuellement le gouvernement le plus à droite de l'histoire d'Israël. Le mouvement islamiste palestinien Hamas, au pouvoir à Ghaza, a de son côté dénoncé «un jeu fourbe» de Washington visant à renforcer son rapprochement avec Israël. Le principe de deux



États, israélien et palestinien vivant côte-à-côte dans la paix et la sécurité, a été défendu depuis un demi-siècle par tous les présidents américains et est prôné par l'ONU comme par l'Union européenne. Pourtant, le responsable américain a estimé que «la paix est l'objectif, que cela soit sous la forme d'une solution à deux États si c'est ce que les parties veulent, ou quelque chose d'autre si les parties le veulent». Il a insisté sur le fait que

Washington «ne dictera pas les termes» de la paix, alors que M. Netanyahu dénonce régulièrement les «diktats» de la communauté internationale pour résoudre l'un des plus vieux conflits de la planète. Pendant la campagne, Donald Trump s'était clairement affiché pro-israélien, tout en affirmant que s'il était élu il présiderait à un accord de paix. M. Netanyahu, qui avait vu dans la victoire de son «ami, le président Trump» une «chance formidable» pour Israël, devra toutefois affronter les promesses du milliardaire américain avec la réalité encore floue de sa politique sur le conflit. M. Netanyahu est sous pression de la frange la plus dure de son gouvernement

favorable à l'annexion d'une partie de la Cisjordanie, occupée depuis 50 ans par Israël. Il «doit arriver en présentant la solution à deux États comme une vision et esquisser, en attendant, de possibles accords intérimaires acceptables par les Palestiniens», avait indiqué son conseiller diplomatique Michael Oren avant de se rendre à Washington. M. Netanyahu a dîné mardi soir avec le chef de la diplomatie américaine Rex Tillerson, avant d'avoir, hier, les honneurs de la Maison-Blanche et des dirigeants du Congrès. Il a qualifié cette première rencontre d'«excellente» sur Twitter : «L'alliance américano-israélienne a toujours été forte, et elle est en

passé de se renforcer». Le président Trump a toutefois modéré ses propos de campagne après son entrée à la Maison-Blanche le 20 janvier. L'exécutif américain a posé depuis des limites à la colonisation dans les Territoires palestiniens, tout en disant ne pas avoir de position définitive sur le sujet. Et le président a prévenu vendredi dans un journal israélien que l'expansion des colonies n'était «pas bonne pour la paix». Mais ce «n'est pas suffisant», avait alors taclé, avant les déclarations du responsable de la Maison-Blanche, le numéro deux de l'OLP Saeb Erakat. Donald Trump doit «dire à Netanyahu "ça suffit la colonisation" afin de conserver l'option de la solution à deux États». Pour Robert Satloff, analyste au Washington Institute for Near East Policy, «vu le fossé sans précédent entre les deux camps, les conditions d'un accord de paix ne sont pas réunies». Benjamin Netanyahu compte aussi dire à Donald Trump tout le mal qu'il pense de l'Iran, la bête noire de l'État hébreu. Il fut l'un des plus farouches détracteurs de l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015 entre Téhéran et les grandes puissances. M. Trump, s'il a apparemment renoncé à «déchirer» ce règlement international scellé par son prédécesseur Barack Obama, le considère aussi comme «désastreux». Faisant allusion à Téhéran, Benjamin Netanyahu a assuré lundi que «le président Trump et (lui) voyaient d'un même œil les dangers émanant de la région». R. D.



Points chauds

Dommages

Par Fouzia Mahmoudi

Si une partie de la droite commence à demander de plus en plus bruyamment une mise à l'écart de François Fillon et le choix d'un nouveau candidat pour représenter Les Républicains, les soutiens officiels du candidat continuent de chercher à contrôler des dommages que le scandale des emplois fictifs présumé de l'épouse et de deux des enfants de Fillon a provoqués ces dernières semaines. Ainsi, après avoir été le héros de la droite à la suite de sa très large victoire aux élections primaires de la droite et du centre, aux dépens du favori Alain Juppé et de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, Fillon est devenu le mouton noir de la droite. Lui qui faisait campagne sur l'intégrité en politique et mettait sans cesse en avant sa probité «exemplaire» se retrouve à la une d'un scandale possiblement judiciaire, mais en tout cas moral. Ses soutiens ne savent plus comment le défendre et son obstination à rester candidat à la présidentielle malgré sa chute vertigineuse dans les sondages n'aide pas son équipe de campagne. Bernard Accoyer, secrétaire général des Républicains (LR), a dénoncé aujourd'hui dans une tentative désespérée de détourner l'attention des méfaits de son candidat, un «glissement des campagnes électorales qui deviennent de plus en plus violentes», fustigeant «les allégations» distillées «à un moment choisi» contre François Fillon. «Ce à quoi nous assistons, et ce n'est pas réservé à la France, c'est un glissement des campagnes électorales qui deviennent de plus en plus violentes, de plus en plus dures», a déploré le député de Haute-Savoie sur la chaîne télévisée d'informations en continu LCI. «On l'avait vu récemment lors de la campagne présidentielle américaine», a-t-il ajouté, en référence aux différentes accusations lancées contre Donald Trump et Hillary Clinton. «La campagne présidentielle doit maintenant repartir, parler du fond, il faut dépasser cette période de polémique qui n'a rien apporté», a-t-il ajouté, alors que Fillon s'est rendu mardi à l'Assemblée pour tenter d'éteindre une nouvelle fronde à droite, et devait rencontrer hier l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy. Des rendez-vous qui doivent aider l'équipe du candidat de droite à remettre la campagne présidentielle sur les rails. Mais le public, lui, ne semble pas empressé de refaire confiance à Fillon et si les sondages continuent à se montrer aussi cruels pour le candidat de la «probité», la droite devrait sérieusement reconsidérer l'idée d'un changement de candidat. F. M.

Otan

Première visite du chef du Pentagone pour dissiper le flou

L'Otan accueille pour la première fois hier le nouveau chef du Pentagone James Mattis, avec l'espoir de dissiper le flou qui persiste depuis de longues semaines sur la nature de l'engagement américain dans l'Alliance atlantique sous l'ère Trump. «Après plusieurs mois de flottement et d'attente vis-à-vis de la nouvelle administration américaine, qui a envoyé des signaux un peu divergents, c'est important d'avoir maintenant un peu de clarté», a résumé un diplomate européen à la veille de la réunion des 28 ministres de la Défense de l'Otan qui se tient hier et aujourd'hui à Bruxelles. Depuis son élection surprise à la Maison-Blanche en novembre, Donald Trump n'a cessé de surprendre l'Europe, alliée historique des États-Unis, par ses prises de position perçues comme protectionnistes et nationalistes. A la mi-janvier, il avait même qualifié l'Otan d'«obsolète», notamment «parce qu'elle ne s'est pas occupée du terrorisme». Pour le premier déplacement d'un ministre de l'administration Trump à l'Otan,

la contribution des alliés au combat contre le terrorisme jihadiste, particulièrement au Moyen-Orient, sera donc au cœur des discussions. Une session de travail y est consacrée hier après-midi. La venue de James Mattis est «l'occasion de discuter plus en détails des souhaits américains», a affirmé mardi le chef de l'Alliance, Jens Stoltenberg, qui a réitéré sa confiance dans un «engagement fort» des États-Unis auprès de son organisation. Sur l'autre question érigée en priorité du moment, celle du niveau de dépenses militaires des alliés européens, jugé insuffisant à Washington, Jens Stoltenberg a pris les devants. Pour donner des gages au président américain, qui a repris cette revendication bruyamment pendant sa campagne électorale, il a annoncé mardi qu'en 2016 les dépenses de défense «des alliés européens et du Canada» ont augmenté de 3,8%, «nettement plus» que prévu. «Les dépenses de défense, le partage du fardeau, c'est notre première priorité», a insisté M. Stoltenberg. Actuellement, seuls cinq des 28

pays membres de l'Otan (États-Unis, Grèce, Royaume-Uni, Estonie, Pologne) dépassent au moins 2% de leur Produit intérieur brut dans la défense, le seuil fixé par l'Alliance en 2014 et qu'elle demande à tous de respecter à l'horizon 2024. Certains pays, comme la France – qui affichait un niveau de 1,78% en 2016 – et l'Allemagne (1,19%), exigent de la souplesse sur l'objectif en mettant en avant le poids qu'ont déjà sur leurs dépenses publiques les opérations extérieures menées au Sahel par exemple. Le débat ne fait que commencer puisque ce «partage du fardeau» sera aussi le dossier numéro un du sommet de l'Otan prévu fin mai à Bruxelles, avec Donald Trump cette fois. Aujourd'hui à Bruxelles, les 28 pays de l'Otan devraient préciser leur niveau d'implication dans les quatre bataillons multinationaux en cours de déploiement aux portes de la Russie, dont l'attitude est jugée menaçante depuis l'éclatement du conflit ukrainien en 2014.



Théâtre d'Azzaba

Coup d'envoi aujourd'hui des journées Azzedine-Medjoubi



■ La deuxième édition des journées nationales Azzedine-Medjoubi du théâtre d'Azzaba (Skikda), dont le coup d'envoi est prévu aujourd'hui à la maison de jeunes, vise à dynamiser le paysage culturel local, a indiqué, mardi, le directeur de cet événement.

Par Adela S.

Organisées dans le cadre de la commémoration du 22^e anniversaire de la disparition d'Azzedine Medjoubi, ces journées visent à relancer le mouvement culturel dans la ville qui a vu naître le défunt dramaturge, a affirmé Tarek Naceri dans une déclaration à l'APS.

Des troupes folkloriques, suivies des participants à ces journées, paraderont dans l'artère

principale de la ville, lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation qui se tiendra du 16 au 20 février.

Plusieurs troupes théâtrales de M'sila, Boumerdès, Ain Defla, Chlef, Tipasa, Batna et Constantine, sont en compétition durant cette deuxième édition pour décrocher le «Medjoubi d'or», selon la même source.

Des prix seront également décernés par le jury composé de Antar Hellal, Hamida Ait El hadj et Lotfi Ben Sbaa, à savoir le «Medjoubi d'argent», le «Medjoubi de bronze», la meilleure interprétation masculine, la meilleure interprétation féminine ainsi que le prix d'encouragement «Ahmed-Boutata».

M. Naceri a également fait savoir que plusieurs hommages seront rendus, notamment aux comédiennes Bahia Rachedi, Nadia Talbi, Fatima Soltane et au comédien Mohamed Hazim, lors de la cérémonie d'ouverture qui sera suivie par la présentation «hors compétition» de la pièce tunisienne «Rahin El assouar».

La deuxième édition des journées nationales du théâtre Azzedine-Medjoubi donnera lieu à des ateliers de formation et de nombreuses conférences portant sur le 4^e art.

A. S./APS

K. L.

Laboratoire de civilisation musulmane de l'université d'Oran 1

Don d'une vingtaine de manuscrits

Le laboratoire de civilisation musulmane d'Afrique du Nord de l'université d'Oran 1 «Ahmed-Benbella» a reçu, depuis sa création en l'an 2000, une vingtaine de manuscrits sous forme de dons, a-t-on appris de cette structure de recherche. Le chef du laboratoire, Benaima Adelmadjid, a indiqué que ces manuscrits en fiqh et exégèse du Coran ont été offerts par des privés d'Oran et de sa banlieue, afin de permettre aux chercheurs de les répertorier et de réaliser des travaux de recherche. Il a ajouté que le laboratoire a trouvé des difficultés d'accéder à des manuscrits originaux et de les photocopier en raison du refus de leurs propriétaires qui les considèrent comme propriété privée, voire sacrée à conserver chez soi. A ce sujet, le même responsable a souligné que ce laboratoire conçoit le manuscrit comme valeur

scientifique qui mérite d'être répertorié et mis en exergue de même que son auteur, au service du chercheur et du lecteur. «Nous ne reprochons pas à ces gens leur conservation des manuscrits, surtout que certains font l'objet d'abandon et de perte une fois prêtés», a-t-il souligné, ajoutant que «conserver le manuscrit comme propriété privée est une erreur». M. Benaima a également fait remarquer que certains voient le manuscrit comme «objet commercial» qui ne peut être cédé qu'en contrepartie d'une valeur financière, citant le cas de manuscrits vendus, heureusement, à des Algériens qui les conservent au pays. Le laboratoire œuvre à convaincre les propriétaires de ces trésors pour leur permettre, du moins, d'en faire des copies électroniques à travers un scanner sophistiqué dont il s'est doté. Les manuscrits authentifiés

sont reproduits dans des ouvrages et la publication périodique intitulée «Revue algérienne des manuscrits» éditée par le laboratoire. Dans le domaine de la coopération et de la recherche scientifique, le laboratoire de civilisation musulmane d'Afrique du Nord entretient des relations avec la société privée «Djoumaa El Majid» de Dubai (Emirats arabes unis) et l'université espagnole «Autonoma» spécialisée en culture populaire, qui devra signer une convention avec l'université d'Oran facilitant l'accès aux manuscrits arabo-musulmans et autres, a fait savoir le responsable du laboratoire. Le laboratoire encadre la formation d'étudiants en master et doctorat et organise des rencontres scientifiques avec ses cinq équipes travaillant sur la vie du Prophète, le fiqh et les sciences.

Oran

Exposition de dessins et aquarelles réalisés par des enfants cancéreux

Quarante dessins et aquarelles, réalisés par des enfants pensionnaires du centre anti-cancer «Emir Abdelkader» d'El Hassi (Oran), font l'objet d'une exposition intitulée «Dessins de l'espoir», ouverte mardi au musée «Ahmed-Zabana» d'Oran.

Un catalogue réunissant les photographies des œuvres réalisées par les enfants cancéreux âgés entre 5 et 15 ans, a été

confectionné à cette occasion par le musée Ahmed-Zabana et offert aux artistes en herbe qui souffrent au quotidien, mais qui gardent l'espoir de guérison.

Un espoir qu'ils expriment à travers des dessins et des aquarelles représentant des paysages naturels dont la mer, poissons, oiseaux, fleurs et autres éléments de la vie.

Seuls quelques enfants sur la quarantaine ayant participé à

l'exposition étaient présents au musée «Ahmed-Zabana». D'autres, trop faibles, n'ont pu faire le déplacement.

La fierté se lisait sur le visage des présents à la vue de leurs dessins exposés sur les cimaises du musée et recueillis dans un catalogue avec leurs noms et des légendes devant chaque dessin.

L'espace d'une après-midi, ces enfants sont devenus les

vedettes d'une exposition où ils se sont prêtés à des séances photos et à des interviews.

L'artiste peintre Salaa Abdelkader, qui les a accompagnés bénévolement et confectionné leurs œuvres lors d'ateliers organisés durant le mois de décembre 2016 au centre anti-cancer, a indiqué à l'APS que «le dessin aide les enfants à oublier, un tant soit peu, leur maladie et les ateliers représentent pour eux une sorte d'évasion de leur quotidien morose».

«Ces enfants cancéreux originaires de plusieurs wilayas du pays ont beaucoup d'espoir, malgré la gravité de leur état de santé. Une telle initiative les aide à garder cet espoir exprimé par l'amour de la nature», a-t-il ajouté. Pour le directeur du musée, Salah Amokrane, «l'organisation des ateliers ayant abouti à cette exposition et le catalogue que nous avons confectionné était une priorité pour nous pour tisser des liens avec toutes les franges de la société algérienne, notamment celle-ci très sensible, et

nous continuerons à l'avenir d'initier ce genre de manifestations». Pour sa part, Fouzia Benkhalfallah, professeur au service pédiatrie du centre anti-cancer «Emir Abdelkader», a salué l'initiative du musée «Ahmed-Zabana» qui a redonné le sourire à ces artistes en herbe. «Le sourire, la joie font partie de la thérapie», a-t-elle déclaré à ce propos.

Racim C.

Agend'art

Galerie des ateliers bouffé d'art (Ben-Aknoun, Alger) Jusqu'au 18 février 2017 : Exposition-vente de l'artiste photographe Mizo. Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Alger-Centre)

Mardi 31 mars 2017 : Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Journées cinématographiques de Boussaâda

Le film «Chronique des années de braise» en clôture

LE FILM algérien «Chronique des années de braise», du cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina, a été projeté mardi en clôture des journées cinématographiques de Boussaâda, organisées du 11 au 14 de ce mois. Les Boussaâdi sont venus nombreux à la projection de ce film ayant remporté la Palme d'or au Festival de Cannes, en 1975, et qui retrace l'histoire de la Révolution, à travers des repères historiques, démontrant que le 1^{er} Novembre 1954 n'est pas un «accident de l'histoire», mais l'aboutissement d'un long processus de souffrances, de combats d'abord politiques et puis militaires, entrepris par le peuple algérien contre le fait accompli de la colonisation française qui a débuté par un débarquement à Sidi Fredj en 1830. Cette manifestation organisée à l'initiative de la direction de la culture de la wilaya de M'sila a été marquée par la projection des films «Hors la loi» de Rachid Bouchareb, «Le colonel Lotfi» d'Ahmed Rachedi, «El Harraga blues» de Moussa Haddad, «Khadra et les autres» où le parcours d'une femme employée à la Cinématique d'Alger et un documentaire intitulé «Les enchantements au pied du mont de Kerdada». Des expositions d'affiches sur le cinéma algérien et de photographies de la ville de Boussaâda ont été également organisées à l'occasion.

R. C.



Coup-franc direct

Encore des erreurs d'appréciation

Par Mahfoud M.

Les dirigeants de la balle ronde nationale n'en finissent pas d'effectuer des erreurs d'appréciation. En effet, les responsables de la FAF ont décidé de faire l'impasse sur une autre date-FIFA, celle du mois de mars prochain étant donné qu'il n'y aura pas de stage lors de cette date alors que cela s'impose pour tenter de relancer la machine. Après une sortie prématurée de la dernière CAN disputée au Gabon, les Verts se devaient de recommencer à zéro avec une équipe qui avide de revanche pour préparer les rendez-vous qui les attendent et ce, pour redonner espoir au public algérien qui souhaite revoir sa sélection se donnait à fond sur le terrain et montrait de bien meilleures dispositions. Mais les responsables du football algérien ont une toute autre vision et ne soucient pas du développement de cette discipline, ni de son devenir. Seul leur avenir à eux les intéresse, sinon comment expliquer qu'une équipe qui a besoin de travailler très sérieusement se retrouve en mode veille sans proposer quoi que ce soit. Le président de la FAF a avancé l'argument de l'absence d'un entraîneur alors qu'il aurait pu compter sur le DTN en attendant de trouver un nouveau technicien qui prendrait le relais le plus vite possible afin de relancer cette EN qui doit relever la tête au plus vite.

M. M.

Ligue 1 (16^e journée/mise à jour) Le CRB l'emporte, MOB et USMA se neutralisent

LE MC ORAN s'est incliné devant le CR Belouizdad 0-2 (mi-temps : 0-1), alors que le MO Béjaïa et l'USM Alger ont fait match nul 0-0, mardi dans le cadre de la mise à jour de la 16^e journée de Ligue 1 Mobilis de football. Le MCO a raté l'occasion de remonter à la 3^e place au classement, alors que le Chabab, plus organisé sur le plan tactique depuis l'arrivée du technicien marocain Badou Zaki, se hisse à la 1^{re} place avec 23 points. Les buts du CR Belouizdad ont été l'œuvre de son attaquant Hamia (13' et 78'). De son côté, le MO Béjaïa, lanterne rouge du championnat (13 pts, 16^e), voit ses chances de se maintenir en Ligue 1 diminuer de plus en plus avec ce résultat de parité devant l'USMA qui conserve du coup la 6^e place avec 28 points et un match en moins pour les deux formations. Le report des rencontres MOB-USMA et MCO-CRB a été motivé par la mise à disposition de joueurs de ces clubs au profit des équipes nationales A et militaire. Le match MCA-JSK de la même journée est reporté à une date ultérieure.

Championnat d'Algérie «Open» d'hiver de natation Les nageurs du GSP haut la main

LES NAGEURS du GS Pétroliers ont dominé les épreuves de la première journée du championnat d'Algérie «Open» d'hiver en petit bassin (25m), disputées mardi à la piscine de Bab Ezzouar (Alger), en s'adjugeant un total de sept médailles (3 or, 3 argent et 1 bronze). Les médailles d'or des Pétroliers ont été remportées par Amel Melih sur 100 m nage libre avec un chrono de 56.48, et Aymen Benabid qui s'est imposé sur 200 m brasse avec un temps de 2:15.82 et sur 100 m 4 nages (57.11). Les deux autres finales disputées mardi ont été remportées par les nageurs du NR Dely Brahim, grâce à Lounis Kendrich sur 400 m nage libre en 3:53.67, et Ismahene Larbi Youcef sur 200 m brasse (2:49.23). Le

Au moins une vingtaine de blessés à Béjaïa

Au moins une vingtaine de blessés ont été déplorés lors d'incidents survenus mardi après-midi au stade de l'unité maghrébine de Béjaïa, à l'issue du match de football ayant opposé pour le compte de la mise à jour de la 16^e journée de la Ligue 1-Mobilis le MOB à l'USMA, a-t-on appris de la Protection civile. Dès le coup de sifflet final de la rencontre, terminée sur un score de parité (0-0), plusieurs dizaines de supporters ont investi la tribune officielle pour s'en prendre aux dirigeants avant d'envahir le terrain où se trouvaient encore sur la pelouse les joueurs et les staffs des deux équipes. Un imbroglio indescriptible s'en est suivi, où des jeunes en furie, armés de barre de fer arrachées de la clôture du stade ont laissé exploser leur colère. Des scènes de confusion analogues ont prévalu, immédiatement à l'extérieur du stade, obligeant le service d'ordre à intervenir en usant de gaz lacrymogènes. Les incidents se poursuivaient encore dans les environs immédiats du stade.

championnat d'Algérie «Open» d'hiver en petit bassin (25m) qui se poursuit jusqu'à samedi à la piscine de Bab Ezzouar, enregistre la participation de 164 nageurs représentant 30 clubs issus de 7 Ligues de wilayas (Alger, Tlemcen, Oran, Mostaganem, Boumerdès, Béjaïa et Constantine).

L'arbitre assistant algérien Mokrani Gourari est retenu pour officier à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 des moins de 20 ans prévue en Zambie du 26 février au 12 mars, a indiqué la Confédération africaine de foot-

Ligue I Mobilis (20^e journée) Chauds derbys à Alger, l'ESS pour coller au leader

■ Amputés de quelques rencontres reportées à une date ultérieure pour permettre aux formations disputant les compétitions africaines de jouer leurs matchs retour du tour préliminaire, cette 20^e journée sera beaucoup plus marquée par les deux derbys qui mettront aux prises le NAHD à l'USMH et l'USMA au CRB.



Le NAHD souhaite confirmer

Par Mahfoud M.

Auteur d'un nul face au MCA lors du précédent derby, le Nasr d'Hussein-Dey se donnera à fond pour tenter de prendre le dessus sur son voisin harrachi qui reste sur un nul à domicile face au CAB. Les Sang et Or privés de deux de leurs cadres, à savoir Bendebka et Ouali, devraient pouvoir tenir leur rang face à l'USMH. Toutefois, la formation des banlieusards qui souhaite se reprendre après ce petit passage à vide se donnera à cent pour cent pour tenter de prendre les trois points du succès. Les poulains de Charef sont décidés à ne pas laisser passer cette chance pour grignoter quelques points supplémentaires dans le classement général. Beaucoup plus tard, à savoir lundi, l'USM Alger rencontre le CR

Belouizdad dans une rencontre qui s'annonce explosive. En effet, les deux équipes ont un besoin pressant de points. Les Rouge et Noir de Soustara sont décidés à l'emporter pour sortir de cet imbroglio où ils ont du mal à l'emporter d'autant plus qu'ils s'éloignent de plus en plus du podium. Toutefois, leur mission ne sera pas facile face à une équipe du CRB totalement métamorphosée en phase retour et qui aligne succès après succès. Sa dernière victoire à Oran face à un concurrent pour le titre devrait donner à réfléchir, d'autant plus que le club a mis les moyens pour jouer le haut du tableau. Le derby de l'Est entre le DRB Tadjenant et le CS Constantine se jouera entre deux formations qui lutent pour leur survie en Ligue I et souhaitent donc s'en sortir. Les gars de Tadjenant partent avec les faveurs du pronostic mais doi-

vent quand même faire très attention à cette équipe constantinoise qui revient en force. Le MO Béjaïa qui vit une situation très difficile, se doit de se relancer face à l'O Médéa, et donc gagner cette rencontre. Enfin, l'ES Sétif se donnera à fond pour tenter de l'emporter face à l'USM Bel-Abbès et se rapprocher plus du leader mouloudéen.

M. M.

Le programme :

Jeudi 16 février :

NAHD-USMH (17h)

Vendredi 17 février :

DRBT-CSC (15h)

Samedi 18 février à 16h :

MOB-OM

ESS-USMBA

Lundi 20 février à 18h :

USMA-CRB

Matches reportés :

MCO-MCA

CAB-JSK

Ligue II (21^e Journée)

Le PAC pour l'échappée

Le Paradou AC abordera cette 21^e journée de Ligue II Mobilis avec sérénité étant donné qu'il affrontera la formation du GC Mascara à domicile au stade de Dar El Beida. Les gars du PAC souhaitent creuser l'écart encore plus pour s'assurer de l'accession avant terme. Les coéquipiers de Benyoucef ne devraient pas trouver de peine à l'emporter d'autant plus que le GCM n'est pas vraiment un foudre de guerre. Les Jaune et Bleu se donneront, en tout cas, à fond, pour l'emporter et aller de l'avant. De son côté, le dauphin, l'US Biskra, aura un déplacement périlleux à effectuer puis-

qu'il se rend à El Eulma pour y croiser le fer avec la formation du MCEE dans une rencontre qui risque d'être fatale pour cette formation. En effet, les Eulmis sont sur une belle série, reviennent en force et feront donc tout pour l'emporter et battre ces Biskris qui souhaitent, eux, revenir au moins avec le point du nul qui serait une belle performance. La JSM Béjaïa, qui ne lâche pas malgré les péripéties vécues depuis quelque temps, tentera de se reprendre et de l'emporter à domicile face à l'A Boussaâda. Les gars de la ville des Hammadites n'ont d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent

rester dans le sillage du leader et réussir la remontée en Ligue I. Les poulains d'Ifficen se donneront, en tout cas, à fond et ne négligeront aucun paramètre pour tenter de se remettre sur les rails. L'USM Blida, elle, reçoit au stade Tchaker de Blida son voisin du RC Arbaa et fera tout pour prendre les trois points qui lui permettront de rester dans la course et ne pas se faire exclure. La mission ne sera pas de tout repos pour les coéquipiers de Laïfaoui, d'autant plus que l'adversaire joue sa survie en Ligue II et fera tout pour éviter la descente.

M. M.

Le programme :

Vendredi 17 et Samedi 18

Février 2017 à 15 :

MCS-ASO (A huis clos)

PAC-GCM

MCEE-USB

CRBAF-WAB (A huis clos)

JSMS-ASMO

JSMB-ABS (16h)

CABBA-ASK (16h)

USMB-RCA (Samedi à 15h)

CAN-2017 des U20 (arbitrage)

L'Algérien Mokrani Gourari retenu par la CAF

L'arbitre assistant algérien Mokrani Gourari est retenu pour officier à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 des moins de 20 ans prévue en Zambie du 26 février au 12 mars, a indiqué la Confédération africaine de foot-

ball (CAF) mardi. Outre Mokrani Gourari, l'instance dirigeante du football africain a sélectionné 13 autres arbitres assistants et 12 directeurs de jeu. Huit sélections africaines scindées en deux groupes de quatre prendront part à la CAN-2017 des U20 qua-

lificative au Mondial 2018. Le groupe A est composé de la Zambie (pays hôte), de la Guinée, de l'Égypte et du Mali et le groupe B est constitué du Sénégal, du Soudan, du Cameroun et de l'Afrique du Sud.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mila

Saisie de 3 brouilleurs de radars routiers

TROIS appareils servant à brouiller les radars de contrôle de vitesse ont été saisis entre le 9 et le 12 février du mois en cours par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mila, a-t-on appris mardi auprès de ce corps constitué. Ces appareils ont été découverts séparément suite à des contrôles de routine ayant ciblé trois véhicules touristiques, dans

les communes de Tadjanent et Chelghoum El Aid, effectués par les éléments de la Gendarmerie nationale dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au niveau du réseau routier de cette wilaya, selon la même source. Le procureur de la République près le tribunal de Chelghoum El Aid a ordonné la saisie de ces appareils et l'ouverture d'une enquête approfondie. **Yanis Gh.**

Accidents de la circulation

28 morts et 848 blessés en moins d'une semaine

VINGT-HUIT personnes sont décédées et 848 autres blessées dans des accidents de la circulation au niveau national durant la période du 5 au 9 février 2017, ont indiqué hier les services de la Protection civile dans un communiqué. Durant la période du 5 au 9 février 2017, les unités d'interventions de la Protection civile ont effectué 13 649 interventions suite à 770 accidents de la circulation ayant causé le décès de 28 personnes et 848 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières, précise la même source. Le bilan le plus

lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Médéa avec 5 personnes décédées et 66 autres blessées, ayant été évacuées vers les structures hospitalières. En outre, les mêmes secours ont effectué 1 039 interventions pour procéder à l'extinction de 654 incendies urbains, industriels et autres. Aussi, 6 477 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 5 341 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, conclut la même source. **M. O.**

Batna

Saisie de faux billets de banque à T'kout

UN MONTANT de 4 400 DA de faux billets en coupures de 200 DA et un autre de 7 000 DA en coupures de 1 000 DA ont été saisis dans la ville de T'kout par les éléments de la sûreté de daïra, a indiqué mardi le responsable de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya de Batna, le commissaire de police Mohamed Benachi. Agissant sur informations concernant la présence de faux billets dans un kiosque, les policiers ont procédé à l'interpellation d'un suspect âgé de 29 ans en possession de 9 faux billets en coupures de 200 DA, à ajou-

té la même source. La perquisition du domicile du mis en cause a conduit à la découverte d'outils utilisés pour la fabrication de billets de 200 DA dont le numéro de série correspond aux faux billets trouvés, a indiqué le commissaire de police Benachi qui a fait état de la saisie également de faux billets en coupures de 1 000 DA et d'autres de 200 DA. Présenté dimanche au tribunal d'Arris, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt pour falsification de billets de banque ayant cours légal sur le territoire national. **Dalil Y.**

probleme de stationnement dans la capitale vers la réalisation des parkings à étages



Tizi Ouzou

Plus d'un millier de poussins brûlés et trois incendies de maison

Les éléments de la Protection civile de l'unité Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou) sont intervenus, avant-hier, pour un feu de poulailler situé au lieu-dit Zène dans la commune d'Azazga, a indiqué la cellule de communication de ce corps constitué.

Par Hamid M.

En plus des 1 200 poussins brûlés, des dégâts matériels ont été causés par cet incendie dont l'origine n'a pas été précisée, selon les indications fournies par la même source. Il s'agit d'un quantité d'aliments, 7 bottes de foin et 5 bobonnes de gaz butane. Toujours selon la cellule de communication de la Protection civile de Tizi Ouzou, un incendie s'est déclaré avant-hier à l'aube dans une habitation située au rez-de-chaussée au niveau de la rue Khames-Ali (haute ville Tizi Ouzou) ne causant, fort heureu-

sement, que des dégâts matériels, des meubles de salon et des appareils électroménagers. Toujours selon la même source, dans la région des Ouadhias (30 km au sud de Tizi Ouzou), les éléments de la Protection civile ont évacué, dans l'après-midi de mardi, un malade depuis le lieu dit la Poste de Mestras. La victime de sexe masculin (37 ans), retrouvée allongée par terre, a rendu l'âme à son admission à l'hôpital de Boghni. Enfin, dans la région d'Ath Douala, les sapeurs-pompiers sont intervenus avant-hier pour circonscrire un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'une habitation au vil-

lage Ait bouali, commune Ath Douala. Une fille de 14 ans et un bébé âgé de 18 mois, incommodés par la fumée, ont été évacués vers la polyclinique d'Ath Douala. Dans la soirée de mardi, toujours dans la commune d'Ath Douala, un incendie s'est déclaré dans une habitation au village Ait Bouyahia. Une femme (54 ans), trouvée en état de choc, a été évacuée vers la polyclinique de la localité. Le feu a causé des dégâts matériels, notamment l'effondrement du toit en tuiles et la destruction de meubles et des effets vestimentaires.

H. M.

Nigeria

La ville de Port Harcourt envahie par une étrange suie noire

LA VILLE pétrolière nigérienne de Port Harcourt est envahie par une inquiétante suie noire qui tombe sur ses habitants, de plus en plus en colère car rien n'est fait pour protéger leur santé, ont rapporté des médias citant des sources concordantes. La suie est apparue en novembre, les nuages se sont chargés de gris et de plus en plus de gens ont commencé à porter des masques, explique un habitant de Port Harcourt, Tamuno Alobari cité par l'AFP. «La suie est particulièrement présente le matin, spécialement quand vous passez vos mains sur votre voiture». Les autorités de l'Etat de Rivers, dont Port Harcourt est la capitale, ont

demandé en décembre à la population de ne pas paniquer mais la semaine dernière une équipe d'enquêteurs est arrivée pour déterminer l'origine de cette pollution. Et, lundi, le ministère fédéral de l'Environnement a estimé que cette pollution entraînait «une situation d'urgence» et a demandé aux habitants de fermer portes et fenêtres. Deux raisons sont avancées pour expliquer cette pollution : les pneus brûlés et les raffineries illégales de pétrole, dans un pays qui est le premier producteur d'or noir du continent. Les vols fréquents de pétrole transporté dans les oléoducs, détournements connus localement sous le nom

de «bunkering», permettent à des raffineries clandestines cachées dans le bush de produire de l'essence et du diesel. «Nos premières recherches nous indiquent qu'il s'agit du résultat d'années de «bunkering»», estime un responsable local de l'Environnement, Emeka Aniamaka. Mais le ministère de l'Environnement avance aussi une autre cause après avoir ordonné la fermeture d'une usine de production d'asphalte qui «rejetait une épaisse fumée». En 2015, la Banque mondiale estimait que 94% des Nigériens étaient exposés à une pollution de l'air supérieure aux normes établies par l'Organisation mon-

diale de la santé (OMS). La qualité de l'air est aussi dégradée par le grand usage des groupes électrogènes qui suppléent les longues coupures d'électricité, et aussi en raison d'un fort taux de souffre dans le pétrole. Des fumées toxiques proviennent également des ordures brûlées, en l'absence de services municipaux de collecte. La ville d'Onitsha, à 200 km au nord de Port Harcourt, a été signalée en mai dernier comme le lieu le plus pollué au monde en particules fines. Les médecins constatent déjà les dégâts sur la santé des effets de la suie, par une augmentation des consultations pour des difficultés respiratoires,

notamment de l'asthme. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) estime que la pollution de l'air tue environ 600 000 personnes en Afrique chaque année. Les écologistes s'inquiètent aussi du fait que la suie tombant sur Port Harcourt contient des dioxydes de soufre et d'azote, qui peuvent entraîner des pluies acides. Yet O b o d e k w e , d e l ' O N G Environment, Human Rights and Development, estime qu'aucune mesure ne va être prise par les autorités. «Beaucoup de dispositions environnementales ne sont pas appliquées. Il y a un manque de volonté politique», regrette-t-il. **R. I.**